

25/06/2013 - Une délégation Djiboutienne prend part à Marrakech à la Conférence diplomatique de l'OMPI pour la facilitation de l'accès des déficients visuels aux œuvres publiées

Une délégation Djiboutienne conduite par M. Mohamed Ziad Douale, Ambassadeur de Djibouti à Genève (Suisse), et comprenant M. Ibrahim Bourhan Mohamed, chargé d'Affaires à l'Ambassade de Djibouti au Royaume du Maroc et M. Mohamed Ahmed Sultan, Directeur du Bureau de droit d'auteur et droit voisin, prend part depuis le 18 juin dernier jusqu'au 28 juin prochain à Marrakech, au Maroc, aux travaux de la Conférence diplomatique pour la conclusion d'un traité visant à faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées.

L'objectif de cette Conférence dont les conclusions seront signées le 28 juin est d'adopter un traité international dans ce domaine. Selon l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), ce traité permettra à plus de 300 millions déficients visuels dans le monde, dont 90 pc vivent dans les pays en développement, à bénéficier de facilitations dans l'accès aux œuvres protégées par le droit d'auteur et améliorera la diffusion à l'échelle internationale de formats accessibles à cette catégorie.

En marge de la Conférence, l'Ambassadeur djiboutien Mohamed Ziad Douale, s'est entretenu avec le ministre marocain de la Communication, M. Mustapha Khalfi.

Ce dernier a exprimé à cette occasion la profonde gratitude du Maroc pour la participation et la contribution actives de la République de Djibouti au processus de négociation en cours.

Il a également souligné l'importance des relations bilatérales ainsi que le partenariat privilégié instauré de longue date entre les deux pays frères.

Le ministre a proposé enfin à ce que les bureaux de droit d'auteur et droit voisin des deux pays échangent leurs expériences. Il a assuré la partie djiboutienne de la disponibilité de son pays à offrir son expertise pour appuyer et accompagner le processus de développement du bureau djiboutien de droit d'auteur et droit voisin.

Le diplomate djiboutien a remercié quant à lui le ministre pour l'hospitalité réservée à sa délégation. Il a loué enfin le leadership constructif du Maroc dans le processus de négociation en cours, l'assurant au passage du soutien total de la République de Djibouti.